

FOR NEW-YORK. One of the old line of packets... The ship JOHN LINTON, Wharves, master, is now ready to receive cargo... FOR BOSTON. The coppered and copper fastened ship FRANKLIN, captain Simmon, has two thirds of her cargo engaged... FOR PHILADELPHIA. The packet brig OREGON, D. Brown, master, will be ready to receive cargo... FOR NEW-YORK. The ship HITT, captain Kitchin, now loading on the coast... FOR NEW-YORK. The copper fastened and coppered ship EDWARD DOWNS, captain... FOR LIVERPOOL. The substantial and fast sailing ship EDWARD DOWNS, captain... FOR HAVANA. The fast sailing brig SARABANN, captain S. M. Biscoe... FOR MEXICO. (A regular trader) to sail positively on the 1st January... FOR VERA-CRUZ. The superior brig ASPASIA, William Massicot, master... FOR BAYOU SARAH, POINT COUPEE. The steam-boat FLORENTINE and intermediate landings... FOR NATCHEZ, and intermediate landings. The steam-boat WALKER, THE WATER, Stephen Vail, master... FOR MOBILE. The U. S. mail steam-boat CO. LUMBA, capt Rogers, leaves the Light House...

POUR le Havre, le 20 Decembre. Le Rév. M. de Fernex se propose de recevoir chez lui quelques jeunes gens... MALCOLM'S CELEBRATED OFFICE. (Sign of the Wheel of Fortune.) Old stand No. 86, and new place No. 139 Chartres street... ARE now re-established for the season, where all exchange business in drafts or uncurrent money... THE FORTUNATE Lottery Office OF P. V. LAPOSTOLLE. St. Louis street, No. 237, opposite to Hewlett's Coffee House... IS now re-established for the season, where all exchange business in drafts or uncurrent money... NOTICE—Mr. F. F. Lafont has the honor of proposing the establishment of a society to be known by the name of Cercle du Commerce... DISTRICT COURT, Thursday, 6th Decem-ber, 1827. Marie Adelaide Grouzet, f. w. c. vs. her Creditors... DRY GOODS—The subscriber offers for sale: 1 trunk of real Madras Hdks; 1 do French do do; 1 do French linen Napkins and Cloths... NEW-YORK NEWS PAPERS.—The subscriber will take subscription for the following New-York Newspapers... CERCLE DU COMMERCE. Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que depuis le 1er Decembre courant, la table d'hôte qu'il avait annoncée... 600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par A. & Z. Couvreur. 500 BOUCAUTS de sucre, prêts à être livrés sur différentes habitations, à vendre par G. Legendre. BOIS D'ACAJOU. A VENDRE.—18,698 piéds de BOIS d'Acajou de St. Domingue (Nisau) qualité supérieure... AUX AMATEURS D'HUILES. EXCELLENT Vin de Sauterne, à vendre par A. MICHOUD, rue de la Levée No. 67

Bas de soie, Echarpes de Barège, &c. Le soussigné offre à vendre les marchandises suivantes... ANDREW HODGE, junr. 3 Dec. Reçu par le navire Voltaire et à vendre par le soussigné, 40 caisses de Vin de champagne de première qualité... JOHN GARNIER. 3 Dec. Langue Anglaise. Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public son Ecole de soir, est ouverte pour les jeunes gens... HOWARD. 10 Nov.—3 CAFE' de la Havane.—13 Sacs Café fin vert, reçus par le goëlet Escutmbia, et à vendre par J. P. PAYSON. A VENDRE.—VIN de bourgogne Amousseux de la 1ère. qualité. Thos. Nicolet & Co. 4 Dec. TO let, a negro boy aged of 13 years. Apply at this office. 1 Dec 7 FOIN—150 balles Foin, à vendre par A. BIJOTAT, rue Toulouse No. 185 1er sept GRAISSE & WHISKY.—159 boîtes de graisse de Graine de Cincinnati, 70 barils bon Whisky, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON 24 Nov. Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISSERIE... PEGOT, Tapisier 20 Nov.—3 LE soussigné, Architecte et Ingénieur civil et topographe arrivant de France, a l'honneur d'annoncer aux habitants de cette ville qu'il a ouvert un cours d'architecture... 14 Dec. COUR de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans: présent l'hon. J. Pitot, 3 Decembre 1827. Honorine Diez f. de c. l. contre François Diez, h. de c. l. son mari... 14 Dec. SUPERBES SOPHAS.—Le soussigné vient de recevoir du Nord, huit superbes Sophas, faits dans les derniers goûts de New-York... 10 Dec.—3 DEMANDE—On désire trouver à louer un négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière... 10 Decembre—2. A VIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévient le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère... 10 Decembre—2. A VIS.—Le soussigné ayant quelques heures de vacances dans la journée, il voudrait les consacrer à donner des leçons particulières à ceux qui désireraient apprendre le Français ou l'Anglais... 24 Nov.—3 LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux Dames, que Mr. VALENTIN, coiffeur de Paris, vient de se réunir à lui... 6 Nov.—4 BEURRE frais—58 fréquins beurre en déballage... 27 Nov.— W. D. JOLLEY, nlle. Levée

AVIS—P. ROMAIN, rue Chartres No. 99, vient de recevoir d'importation récente, un superbe assortiment de PARFUMERIE Anglaise... 19 Decembre. Cour de District, jeudi le 6 Decembre 1827. Marie Adelaide Grouzet f. de c. l. contre ses créanciers. SUIVANT l'ordonnance de M. le Juge, le 19 Decembre 1827, l'ordonnance de M. le Juge, le 19 Decembre 1827, l'ordonnance de M. le Juge, le 19 Decembre 1827... 8 Dec. Reçu par le Voltaire du Havre.—Sauvages de Lyon; Fromages pâtés; graines de jardinage; sardine à l'huile; papier à provision assortis; véritable eau de Lavande. F. BERTOULIN. 3 Dec. UNE personne ayant des recommandations, possédant les langues française, anglaise et espagnole, très-capable de tenir un magasin en gros et en détail, désire trouver à s'occuper... 6 Nov.—4 A VIS.—Le soussigné ayant quelques heures de vacances dans la journée, il voudrait les consacrer à donner des leçons particulières à ceux qui désireraient apprendre le Français ou l'Anglais... 24 Nov.—3 LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux Dames, que Mr. VALENTIN, coiffeur de Paris, vient de se réunir à lui... 6 Nov.—4 En addition à l'assortiment de postiches de tout genre en cheveux et en perruque fine qu'il a reçu, il attend par les premiers arrivages, de Paris, pour coiffure de bal et autres, ce qu'il y a de plus nouveau en Fleurs fines, Rubans, Plumes, Marabouts, &c. Il continue à confectionner tout espèce de postiches, suivant le goût. GAUTHIER, coiffeur, 27 Nov.— rue de Chartres, no. 182. BEURRE frais—58 fréquins beurre en déballage... 27 Nov.— W. D. JOLLEY, nlle. Levée NANKINS &c.—Nankin anglais et de l'Inde, 1 Toiles de mousseline, 5 Toiles en couleurs, mouchoirs musulmans, indiennes imprimées, satin indien, dentelle pour hommes, et pour femmes, assortis, bretagne française, ayant droit au déchet, toile 2 chemises grises, manufacture américaine, différentes largeurs. 27 Nov.— G. VANCE. A VIS aux Caboteurs, Pacoteurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat. Le soussigné, adjudicataire de la ferme des licences à accorder aux caboteurs, pacoteurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les côtes d'au dans cet Etat, prévient ceux qui cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des rues Conti et de la Levée No. 43, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février 1825, conformément à l'acte intitulé "Acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1825 et pour d'autres objets," approuvé le 25 avril 1825. Le requérant prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou serviteurs, hors des limites de cette cité, qu'il se verra contraint de ceux qui ne seront pas munis de licence. Il a placé, dans chaque paroisse, un agent de surveillance. L'annexe est de \$50 à l'unité. 25 octobre—12 P. D. HENRY. P. S. DUFOUR, marchand-tailleur, rue de Chartres No. 185, à côté de la Bourse Hewlet, prévient le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de DRAPS superfins et CASIMIRS. 20 octobre—3 LE Soussigné a reçu par les derniers arrivages, et offre à vendre: 25 pipes Eau de Vie, (marque de Seignette), Pantalons de Casinier mêlé chair, do. de Sainet noir, do. de Casinier do. do. de Sainet bleu et mêlé, do. d'Oxford, do. de casinier bleu de marine, garantis teinture à l'Indigo, de casinier d'Oxford, ardoise et olive, 100 douz. coton à coudre à 3 brins. De plus—6 pipes Vin Ténériffe, nique, de Cogswell, 14 demi pipes do. do. 4 pipes Cointreau de Hollande, marquée de Cigne, 4 bouteilles Rum de la Jamaïque, 1re qualité. ANDREW ELIOT, 24 Nov.— Rue Dorsière ex No.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISSERIE, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son état, à l'encoignure des rues St. Pierre et Bourbon. 20 Nov.—3 PEGOT, Tapisier LE soussigné, Architecte et Ingénieur civil et topographe arrivant de France, a l'honneur d'annoncer aux habitants de cette ville qu'il a ouvert un cours d'architecture, de mathématique et de dessin au crayon; il annonce également qu'il se chargera de tous les travaux qui ont rapport au génie civil et à l'architecture tels que: Devis, Détails estimatifs, Toisés, Levés de plan géométriques et topographiques, Dessin de construction &c. MM. Koffignac maire de la Nlle-Orléans et Joseph Pitot, juge de la ville, auxquels le soussigné a été recommandé par monsieur le général Bernard, donneront les renseignements qu'on pourrait désirer. Alloué d'Hémécourt. S'adresser chez M. Pilié, voyer, rue Royale No. 268. 14 Dec. COUR de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans: présent l'hon. J. Pitot, 3 Decembre 1827. Honorine Diez f. de c. l. contre François Diez, h. de c. l. son mari.—Cette affaire ayant été appelée, par consentement, pour être jugée, Samedi 24 du passé, et qu'il a été prouvé à la satisfaction de la cour, que la pétitionnaire a justifié droit à la propriété décrite et réclamée dans sa pétition, savoir: à quatre lots de terre et les édifices qui s'y trouvent, faisant face aux rues de Bourgogne, d'Orléans et de Ste. Anne, comme ils sont décrits sur le plan du voyer de la ville de New-Orléans, en nommés Mary et Rosalie, avec leurs trois enfants, Sylvestre, Mary-Rosé et Adélaïde; et en outre, à un terrain avec les édifices qui y sont situés au faubourg Marigny; et à une somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un centimes—Il est ordonné, adjugé et décrété par la cour, qu'une séparation de biens ait lieu entre les parties, la demanderesse et le défendeur, et que le défendeur paye préalablement à la demanderesse la somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un centimes, et la mette en possession des propriétés ci-dessus désignées, et que le demandeur paye les frais de la procédure. Signé J. S. PIROR, juge. Je certifie ce qui est ci-dessus. 5 Dec.— I. OLLIE, dép. greffier SUPERBES SOPHAS.—Le soussigné vient de recevoir du Nord, huit superbes Sophas, faits dans les derniers goûts de New-York, et d'un ouvrage admirable, qu'il offre à vendre, dans son atelier rue de Chartres n. 146. J. Rousseau, ébéniste. 10 Dec.—3 DEMANDE—On désire trouver à louer un négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues. 10 Decembre—2. A VIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévient le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère. L'installation qu'ils viennent de faire, les met à même d'exécuter avec promptitude et netteté toute sorte d'ouvrage du ressort de leur état, tel que de mettre à neuf les fusils et pistolets à piston, à patente, &c. &c. Il ose espérer que la perfection qu'il a acquise en travaillant avec un des armuriers les plus distingués des Etats-Unis, lui méritera la confiance de ses concitoyens. LOUIS AZAEL LATIL, Au coin des rues Ursulines et Bourgogne. 24 Novembre—3f TRAITES sur France, payables dans Paris, Rouen ou le Havre, à vendre par J. LERLANG, Rue Royale No. 182. 17 Dec